



Site de St Vulbas

Plaquette revendicative des élus (es) CGT :

Depuis plusieurs mois les élus (es) CGT remontent à la Direction lors des réunions CE, DP, CHSCT plusieurs dysfonctionnements au sein de l'entrepôt.

- Un sentiment d'insécurité et de mal-être se fait ressentir par tous les salariés du site. Sur les sujets de productivité, encombrement des allées, déplacement de plus en plus long pour les préparateurs et les caristes tout cela venant impacté et modifié leurs conditions de travail et leur santé.
- Des sujets qui restent sensibles et La Direction reste inactive sur ces sujets récurrents.

Petit rappel : **Article L4121-1 du Code du travail** :

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ces mesures comprennent :

- Des actions de prévention des risques professionnels
- Des actions d'information et de formation
- **La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.**
- L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Pour ces raisons les élus (es) CGT exigent légitimement :

- Prise en compte de l'âge et de l'ancienneté pour définir le taux de polyvalence (pour les séniors 50 % du temps de travail effectif).
- Pour les préparateurs séniors (45 ans) nous demandons que la prime qualité soit acquise si le taux d'erreurs est conforme et la dissocier de la productivité.
- Travail de journée pour tout les + de 55 ans
- Distinction de l'ancienneté.
- La revalorisation des montants pour les grilles préparateurs et caristes
- La prise en compte des distances parcourues pour les manquants et mise à quai, encombrement, le montage des supports...
- Une meilleure gestion des affectations des commandes (multiclients) et des circuits.
- Une meilleure gestion du taux de polyvalence.

Caristes :

- Modification des coefficients grille de productivité :
Proposition en phase avec le terrain incluant les dynamiques.
- Stockage Épicerie : de 0,6 à 0,7
- Stockage Brasserie : de 0,75 à 0,85
- Palettes complètes : de 0,75 à 0,90
- Box et $\frac{1}{4}$ de box : Gel de la prime
- Réappro Brasserie : de 1,15 à 1,25
- Réappro Épicerie : pas de changement
- Réappro dynamique : de 1,05 à 1,15
Prise en compte systématique des déplacements de plus de 2 cellules.
- Nous demandons des titularisations sur le métier Cariste.
- Priorisé les caristes titulaires seniors (45 ans) sur les métiers stockage et palettes complète (pour ceux qui le souhaitent)
- Prise en compte du temps perdu sur les journées de faible activité

Critère de nuit :

- La Direction ne voulant pas supprimer ces critères d'accessibilité nous demandons :
- De baisser les paliers : 110 colis/heure pour les préparateurs et 10 Palettes/heure pour les caristes.
- Enlever ce critère uniquement pour les seniors (+ 45 ans).

Emballages :

- Nous demandons la mise en place d'une prime de froid pour ce service (de début octobre à fin Mars) d'un montant de 60 euros par mois.
- La distinction (entrepôt/Magasin) du tonnage plastic et carton grâce aux compacteurs.
- Redistribuer une partie de la plus-value aux salariés qui la produise.

Nettoyages et Achemineurs :

- La revalorisation du taux horaire pour ces deux services
- La mise en place d'une prime d'activité d'une valeur de 60 euros selon les résultats de l'enquête set et de la casse Entrepôt.

Réception, Expédition et Contrôleur :

- Mise en place d'une prime d'équipe de 60 euros pour les titulaires quand le budget et les objectifs mensuels sont atteints.
- Un roulement des suppléances digne de ce nom pour la réception.

Présentation des résultats de l'intéressement collectif chaque mois et non pas tous les 6 mois.

- Remise en cause sur l'obligation de faire des samedis.
- Les contrats précaires qui durent des mois voir des années et favoriser les CDI Carrefour et non pas « GEL » pour les salariés de longue date...
- Remettre les bouteilles d'eau à disposition
- Ré Ouvrir les WC
- Chauffage l'hiver

Ces revendications semblent légitimes et en adéquation avec la réalité du terrain. Les salariés du site démontrent tous les jours leur implication et ne manquent pas de courage et de volonté pour réaliser des objectifs parfois ambitieux avec l'arrivée des Hypermarchés.

Toutes ces revendications permettront sans aucun doute à améliorer nos conditions de travail, le taux d'AT, Maladie, Ambiance et de travailler dans le respect de chacun.

C'est pour cela que les élus (es) CGT exigent des réponses (Favorables) avant le 17 mai 2017 date avant le prochain CE.

Nous restons à l'écoute de la Direction sur d'éventuelles propositions afin de maintenir un dialogue respectueux et professionnel.

Dans le cas contraire, nous prendrons les dispositions nécessaires comme nous savons le faire afin de pouvoir rester digne et faire valoir nos droits.

Les Élus (es) CGT

